

Assemblée générale ACNV-RA du 28 mars 2009- Compte-rendu

ACNV-RA : N° W691066306, déclarée le 1er décembre 2006

Présents : Nicolas Douillet ; Sylvaine Bécot ; Catherine Barnier ; Florence Camaret ; Françoise Keller ; Sandra Barnier-Jimenez ; Nicole Azincourt ; Nathalie Malin ; Edith Tavernier ; Rémi Martin ; Nathalie Attia ; François Rabourdin ; Micheline Mathieu.

Animateur : Pierre Tavernier

Pouvoirs : Claire commarmond, Géraldine Simions, Chantal Carrara.

1. Rapport moral

Françoise Keller présente le rapport moral. Il est approuvé par consentement, à l'unanimité.

2. Rapport financier

Françoise Keller présente le rapport financier 2008. Il est approuvé par consentement, à l'unanimité.

3. Election du nouveau conseil d'administration

Renouveau d'une partie du CA :

- Françoise Keller est réélue.
- Rémi Martin est confirmé dans son mandat de membre de CA pour une durée de 2 ans (il avait été élu en cercle régional et non en AG)
- Nathalie Malin est élue

Les postes sont pour une période de deux ans, renouvelable.

Le prochain CA nommera le bureau, conformément aux statuts actuels.

Le CA compte ainsi 8 personnes : Françoise Keller, Michelle Rosso, Sylvaine Bécot, Catherine Barnier, Nicolas Douillet, Rémi Martin, Nathalie Malin et Marion Pascal.

4. Questions Diverses

a- Différenciation CA, Cercle, Réseau ?

La définition exacte de chaque terme et leurs articulations entre eux est en construction.

Le CA représente l'association déposée en préfecture, c'est la base juridique notamment pour pouvoir prétendre à des subventions.

Le Cercle est un ensemble de personnes qui souhaitent monter des projets en lien avec les CNV et qui ne sont pas forcément adhérent à l'association. La notion de cercle fait référence à l'organisation sociocratique.

Le réseau constitue le maillage entre les différents Cercles.

b- Comment le montant de l'adhésion est-il fixé ?

Il est fixé par l'AG nationale chaque année. 50% de l'adhésion va au national et 50% au régional, quand l'association régionale existe.

La question d'avoir la possibilité de contribuer à hauteur de ses possibilités est posée. Le CA décide de faire une proposition dans ce sens à l'AG nationale du 3 mai 2009.

c- Reçoit-on une confirmation lors d'une adhésion ?

Non, aucune confirmation n'est prévue par le secrétariat national.

d-L'adhésion donne-t-elle droit à une réduction fiscale ?

A vérifier avec l'association nationale.

e-Point sur la proposition de subvention au Conseil régional.

La demande de subvention a été déposée le 15 mars 2009 pour un projet de création de BDs interactives.

5. Contributions et demandes de chacun pour 2009

Florence :

Demande de soutien pour animer les groupes de pratique.

Participera au salon Primevère 2010

Envie d'apporter quelque chose à la fête du 21 septembre et à Dialogue en Humanité début juillet.

Envie de participer à l'AG nationale du 3 mai 2009 avec d'autres personnes de la région.

Nathalie :

Envie de faire le lien entre les groupes de pratique.

Contribuer à la mise à jour du site

Créer un réseau d'échange de livres

Participera au salon Primevère 2010

Nicole :

A un projet de lieu de vie et aimerait qu'il devienne un projet de l'ACNV-RA

A un projet de réalisation du matériel (jeu de plateau) et aimerait des infos sur les financements possibles.

Participera au salon Primevère 2010

Micheline :

Participera au salon Primevère 2010

Envie de créer un groupe de pratique à Romans

Envie de participer au groupe de travail sur l'Education.

Edith :

Besoin d'échange et de soutien pour animer les groupes de pratique

Envie de voir comment animer avec légèreté.

Françoise.

A a coeur de créer et de favoriser les liens au sein de la région et du réseau.

François :

Envie d'échange sur l'animation des groupes de pratique

Peut effectuer de la saisie informatique

Participera au salon Primevère 2010

Catherine :

Souhaite continuer à contribuer à la réflexion au sein du CA

Assurer la coordination des mises à jour du site

Nicolas :

Envie de soutenir les projets et les demandes de subventions.

Sandra :

Est là en tant qu'observatrice. Se pose la question de sa contribution à l'association.

Sylvaine :

Continue le secrétariat

Coordination du salon Primevère 2010

Souhaite organiser des ateliers découverte, des moments de présentation où le public puisse vivre le processus.

